

LE GROUPE CITADELLE S'ENGAGE DANS LA DÉCARBONATION

ROAD MAP DÉCARBONATION
2021 - 2050



LA DÉCARBONATION, AU SERVICE D'UNE VÉRITABLE STRATÉGIE DE TRANSITION

Dans le cadre de sa **stratégie de transition, d'adaptation et d'anticipation des risques climatiques**, la direction du groupe Citadelle s'engage pleinement à travers :

- ✓ **La mesure et le suivi de son impact environnemental**, en réalisant le **Bilan Carbone annuel Scopes * 1, 2, 3** des activités de ses filiales.
- ✓ **Le déploiement d'actions de décarbonation concrètes** grâce à une analyse fine de ses principaux postes d'émissions.

C'est une démarche ambitieuse et sincère, portée par le président Monsieur COMTE, et de nombreux collaborateurs engagés au sein du Groupe Citadelle.

Une personne en interne est dédiée à ce projet de décarbonation, accompagnée par un expert en stratégie bas-carbone (Matthieu BERGOT – TABGA), et un fournisseur de logiciel de Gestion Carbone (TENNAXIA).

MESURER

l'empreinte carbone de chaque filiale

COMPRENDRE

les postes d'émissions les plus importants pour identifier des leviers de décarbonation.

AGIR

pour réduire l'impact carbone de nos activités



bpifrance
SERVIR L'AVENIR

Depuis 2024, le Groupe CITADELLE a intégré la **Communauté du Coq Vert**, groupement d'entreprises **engagées dans la transition écologique**.

Le Bilan Carbone 2023 est certifié par KPMG

Le Bilan Carbone 2023 a été **audité et certifié conforme** par le cabinet **KPMG** suivant le **GHG Protocol**.

- **96% du volume des émissions a été audité** avec un niveau d'assurance modéré.
- **Tous les postes d'émissions ont fait l'objet d'une revue de cohérence** (suivant la variation annuelle des données).

Rapport disponible sur demande

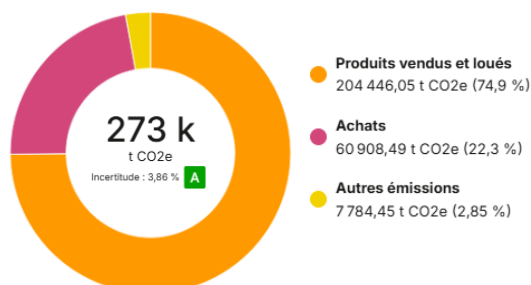
* Scope 1 : émissions directes de l'entreprise pour son fonctionnement / Scope 2 : émissions indirectes de l'énergie utilisée par la société / Scope 3 : émissions indirectes dans la chaîne de valeur des produits, de l'amont à l'aval.

LE BILAN CARBONE 2024 DU GROUPE CITADELLE

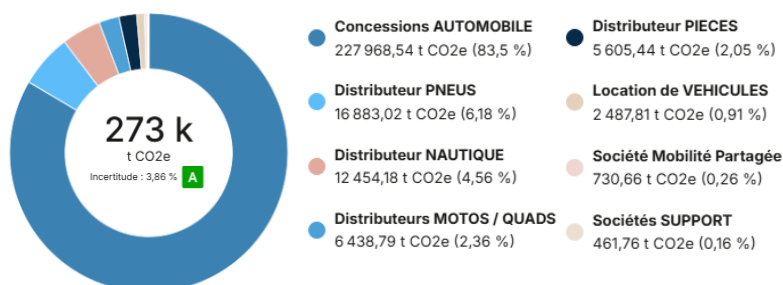
23 sociétés analysées :
18 filiales commerciales et 5 filiales support

Cette analyse est déclinée en détails pour chaque filiale du Groupe

Répartition par catégories



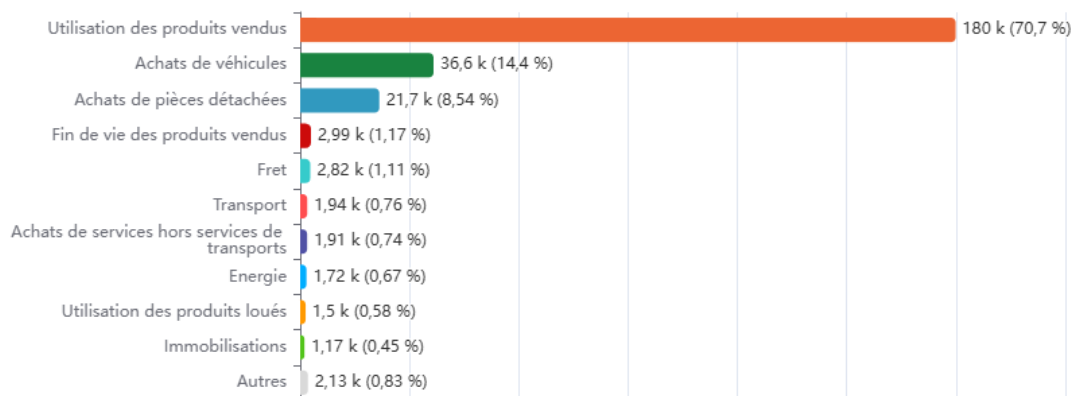
Répartition par types d'activités



Le scope 3 représente 99% des émissions du Groupe.

Top 10 des postes d'émissions

Émissions de GES induites en t CO2e



> Les 6 concessions automobile représentent 83,5 % des émissions carbone du groupe CITADELLE.

La commercialisation des véhicules est responsable de la majorité des émissions des concessions et du Groupe CITADELLE : pour chaque véhicule vendu, le cycle de vie complet des véhicules doit être pris en compte lors du calcul des émissions, et est compté sur l'année de vente : **la fabrication, l'utilisation (200 000 km en moyenne), ainsi que la fin de vie.**

> 70,7% des émissions de GES du groupe sont dues à l'utilisation des produits vendus.

Ce poste d'émissions correspond à la consommation de carburant et/ou d'électricité des produits motorisés sur toute leur durée de vie : véhicules neufs et occasions, motos, scooters, et moteurs de bateaux.

À noter : l'électricité dans les DROM-COM est environ 14 fois plus carbonée qu'en France hexagonale (source Base Carbone ADEME 2023).

> 23% de l'empreinte carbone totale correspond à la fabrication des véhicules, des pneus, et des pièces détachées, dont 14,4% pour la fabrication des véhicules neufs.

> Le fret amont représente 1,1% des émissions totales (répartition des émissions : 70% maritime / 22% aérien / 9% routier).

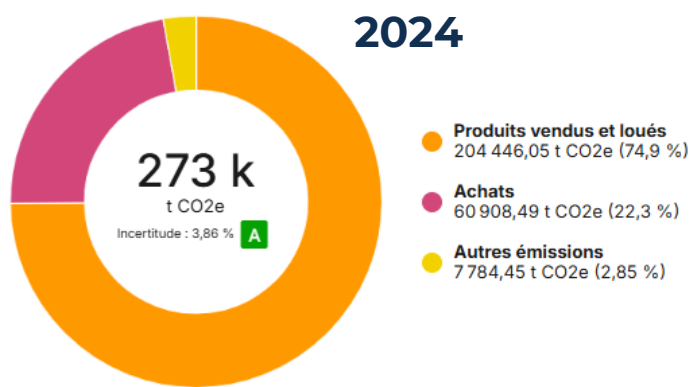
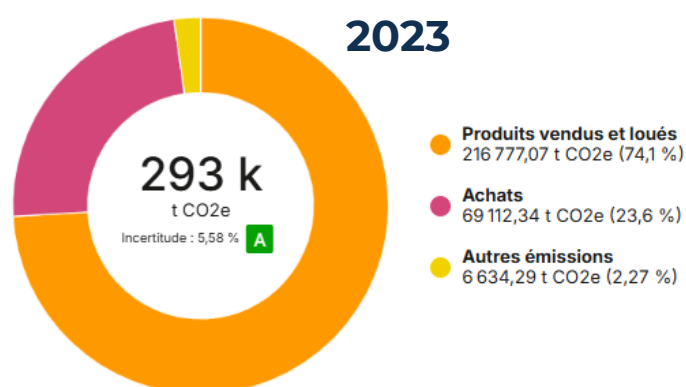
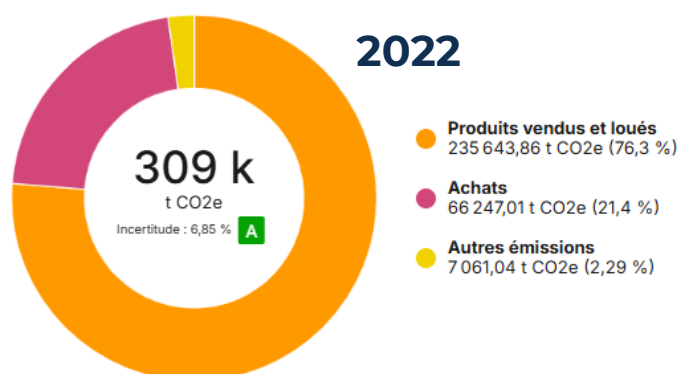
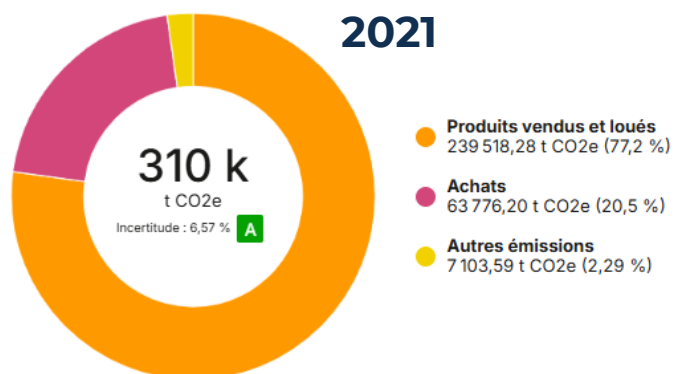
L'équivalent CO2 (CO2e) est une unité permettant de comparer les impacts des différents Gaz à Effet de Serre suivant leur pouvoir réchauffant et leur durée de vie dans l'atmosphère.

ÉVOLUTION BILAN CARBONE DU GROUPE CITADELLE

2021 > 2024



En 2024 : - 12% vs 2021
en valeur absolue



➤ La valeur absolue du Bilan Carbone du Groupe Citadelle est en baisse de 12% entre 2021 et 2024.

➤ Cette tendance s'explique par une **baisse générale des ventes des véhicules neufs**, mais aussi par une **évolution favorable des mix de véhicules neufs vendus** : augmentation des ventes des petits segments, et baisse des ventes des véhicules thermiques purs (voir page suivante).

i A noter : Conformément aux préconisations méthodologiques, et dans un but de pertinence de comparaison, les émissions des 2 sociétés entrées dans le périmètre d'étude 2024 ont été reconstituées sur les années antérieures.

ÉVOLUTION BILAN CARBONE DU GROUPE CITADELLE

2021 > 2024



En 2024 : - 19% vs 2021
en intensité économique



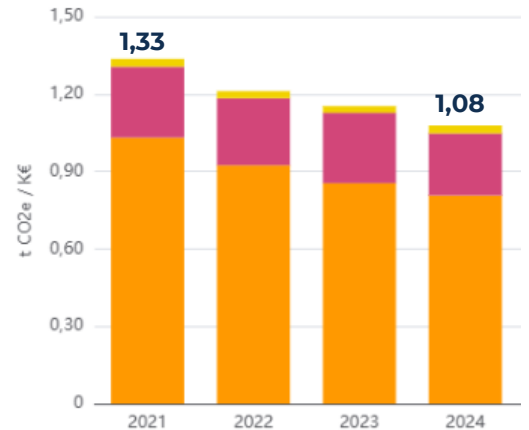
L'intensité carbone sur le **Chiffre d'Affaires** est le rapport entre les émissions de GES et le Chiffre d'Affaires.

En 2024, l'intensité carbone est de **1,08 tCO₂e / K€**, incluant une correction des Chiffres d'Affaires pour tenir compte de l'inflation (référence 2021).

L'intensité carbone sur le Chiffre d'Affaires du Groupe CITADELLE est en baisse de 19% entre 2021 et 2024.



Émissions / K€ (Chiffre d'Affaires (corrigé inflation))



La part des ventes des **véhicules neufs hybrides (HEV)** est passée de **20% à 34% entre 2021 et 2024.**



La part des ventes des **véhicules thermiques** a été réduite, passant de **78% en 2021, à 62% en 2024.**



Les véhicules hybrides (HEV) permettent de réduire en moyenne de 30% la consommation de carburant par rapport à un équivalent thermique.

Type de motorisation des véhicules	% Ventes VN en 2021	% Ventes VN en 2024
Diesel / Essence	78%	62%
Hybride HEV	20%	34%
Electrique	1%	2%
Hybride Rechargeable PHEV	1%	2%



La part des ventes des **véhicules électrifiés** est en **légère augmentation**, mais reste faible (4%) comparativement aux autres motorisations.

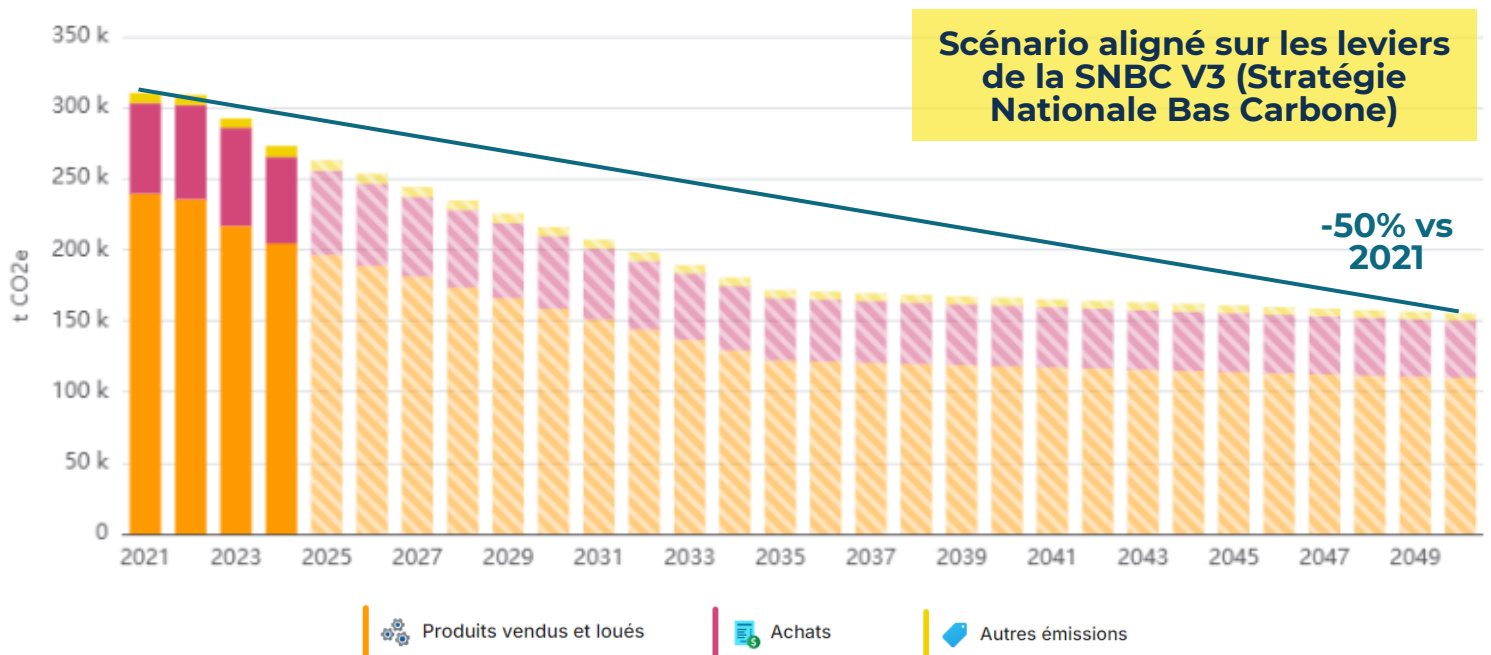
Cette tendance montre un début de **décarbonation du Groupe CITADELLE, en partie grâce à l'augmentation de la part des ventes de véhicules Hybrides HEV.**

LA PREMIÈRE TRAJECTOIRE DE DÉCARBONATION DU GROUPE

Chacune des filiales du Groupe possède son propre Bilan Carbone et son plan d'actions.

Certains leviers d'actions sont internes au Groupe (impact minoritaire), et d'autres, plus impactants, sont contrôlés par les partenaires de notre chaîne de valeur, notamment les constructeurs automobiles et les fournisseurs d'énergie.

PROJECTION 2050 SCÉNARIO "RÉGLEMENTAIRE"



Le scénario "réglementaire" est aligné sur les principaux leviers de la Stratégie Nationale Bas Carbone V3, applicables à notre secteur d'activité :

- 90% des ventes de véhicules neufs électriques en 2035
- Décarbonation de 80% de la production d'électricité en 2035, par rapport à la valeur de référence 2021
- Réduction de la masse et de la consommation des véhicules

Prochaine étape en 2025 : engagement avec l'ADEME dans la méthode ACT Pas à Pas pour construire une stratégie climat complète

- Fixer des objectifs alignés avec une trajectoire sectorielle et définir la vision de son entreprise dans un monde bas carbone.
- Définir les leviers d'action pour réduire les émissions de sa structure afin d'atteindre ses objectifs.

PLAN DE DÉCARBONATION & ACTIONS



Accroître l'efficacité énergétique

Actions sur nos bâtiments : rénovations, équipements, modernisation

Bâtiments équipés de **panneaux photovoltaïques** permettant pour certains une auto consommation de jour.

Optimisation de l'utilisation de l'énergie grâce à l'installation **d'ampoules basse consommation, et le remplacement des climatiseurs par des brasseurs d'air** dans la mesure du possible, **amélioration de l'isolation**.

Etudes d'installation **d'ombrières solaires** pour alimenter bâtiments et stations de recharge de véhicules électriques.

Formations éco-conduite dispensées aux **collaborateurs du groupe** et aux clients de véhicules neufs hybrides, afin de réduire la consommation de carburant des véhicules et les émissions de GES.

Actions de réduction des consommables dans les filiales.

Sensibilisation des collaborateurs à la décarbonation lors de journées dédiées à l'amélioration continue.

Déploiement d'une **charte d'éco-gestes** en entreprise et d'un **livret éco-conduite** pour tous

Mise à disposition de trottinettes électriques pour des collaborateurs (Réunion).



Adopter des comportements éco-responsables

Actions possibles à l'échelle individuelle : éco-mobilité, tri des déchets, usage du matériel



Repenser nos modèles de fonctionnement

Innover et revoir nos modèles internes : nouveaux business, supply chain, cycle de vie des produits

Diversification de l'offre de mobilité : réflexions autour du développement de nouveaux services de mobilité.

Sélection de produits de fabrication éco-responsables lorsque c'est possible

Suivi du mode d'approvisionnement des pièces détachées afin d'optimiser la répartition du fret aérien et maritime.

Engager des échanges avec les constructeurs automobiles, et collaborer avec les autres acteurs de la chaîne de valeur (EDF, transporteurs maritimes, fournisseurs).

Organisation d'un Collège d'Entreprises privées pour agir concrètement sur la mobilité durable des territoires insulaires → livrable : le "Livre Blanc de la Mobilité Durable".



Collaborer sur les évolutions stratégiques et technologiques

Actions en lien avec nos partenaires dans la chaîne de valeur des produits : constructeurs, fournisseurs, EDF, transporteurs, etc.

BESOIN DE PRÉCISIONS OU INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES ?

**Contactez le service Méthodes, Amélioration Continue
et Standards (MACS) du Groupe CITADELLE.**

Contact

Julie PIZZOLATO
Chef de Projet décarbonation
jpizzolato@citadelle-sa.com

